

En 2007, 14 084 postes ont été ouverts aux concours de recrutement de professeurs des écoles publiques. 56 556 candidats se sont présentés et 26 394 ont été déclarés admissibles. Le nombre total d'admis s'élève à 13 591 hors liste complémentaire. Si l'on ajoute les candidats admis sur liste complémentaire et finalement recrutés (au nombre de 2 794 pour la session 2007), le total s'établit à 16 385. Le nombre de femmes est toujours très élevé parmi les candidats et les admis (huit sur dix). Le pourcentage de candidats âgés de plus de 31 ans a augmenté de 5 points aux concours externes en cinq années. Seul un candidat présent sur cinq a bénéficié d'une préparation en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Pour les admis, la part s'élève à un sur deux. De même, la réussite aux concours augmente avec le niveau du diplôme possédé ; elle est plus élevée pour les diplômés en sciences ou en langues.

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2007

Le nombre d'admis aux concours de recrutement de professeurs des écoles a été de 13 591 (concours externes et internes, hors liste complémentaire), soit 340 admis de moins qu'en 2006. Cette baisse est nettement moins marquée qu'entre les sessions 2005 et 2006.

Un peu moins de 20 % des admis sont issus des concours internes. Les premiers concours internes permettent à des instituteurs titulaires d'accéder au corps de professeurs des écoles et les seconds concours internes sont ouverts à des agents titulaires ou non de la fonction publique. Le nombre de postes ouverts à la session 2007 aux premiers concours internes est identique à celui de 2006, soit 2 934 postes, mais le nombre de candidats présents contre 3 752 à la session 2006 ; le taux de réussite augmente donc de 10 points (82 %). Hormis en Guadeloupe, Guyane, La Réunion et la Corse, c'est à Amiens, Nice et Versailles que les taux de réussite sont les meilleurs (autour de 90 %).

10 896 candidats ont été admis aux concours externes

Le taux de réussite aux concours externes se maintient en 2007 à un taux similaire à celui de 2006 (20,7 % contre 20 % en 2006).

À la session 2007, 10 900 postes ont été ouverts aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles, dont 10 275 pour les concours externes traditionnels, 485 pour le troisième concours et 140 pour le concours spécial langues régionales. Ces niveaux se maintiennent par rapport à l'année précédente (*tableau 1*).

2 794 inscrits sur liste complémentaire ont été recrutés pendant l'année, soit 1 136 de plus qu'à la session 2006.

Sur les 10 900 postes ouverts aux concours externes, 10 896 ont été pourvus. Le taux de rendement admis/postes est donc de 99,9 %. Le taux de rendement du concours externe langues régionales est de 70 % avec vingt admis de moins qu'en 2006 pour le même nombre de postes ouverts. Par rapport à la session 2006, le nombre de candidats présents aux concours (52 672) a baissé de 4,7 %. 20,7 % des candidats présents ont réussi le concours (proportion d'admis par rapport aux présents), le taux de réussite est supérieur de 0,7 point à celui de l'année précédente, ce qui s'explique par un nombre de candidats ayant davantage diminué que le nombre de postes ouverts. Le nombre de candidats inscrits sur listes complémentaire a augmenté de près de 35 % (3 899 à la session 2007 contre 2 885 en 2006) rejoignant le niveau de 2005. En considérant les 2 794 recrutements en

TABLEAU 1 – Concours de recrutement des professeurs des écoles – Session 2007
France métropolitaine + DOM

Concours de recrutement	Postes 2007	Inscriptions (*)	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits sur liste complémentaire	Taux de réussite (admis/ présentés) (%)	Rappel 2006		
								Postes 2006	Admis	Taux de réussite (admis/ présentés) (%)
Concours externes généraux	10 275	83 094	48 624	22 135	10 313	3 779	21,2	10 310	10 416	19,9
Troisième concours	485	8 036	3 753	1 041	485	118	12,9	550	485	18,4
Externe spécial langues régionales	140	473	295	136	98	2	33,2	140	118	32,2
Total concours externes	10 900	91 603	52 672	23 312	10 896	3 899	20,7	11 000	11 019	19,9
Premiers concours internes	2 934	4 142	2 998	2 699	2 461	19	82,1	2 934	2 725	72,6
Seconds concours internes	250	1 959	886	383	234	22	26,4	238	187	24,9
Total	14 084	97 704	56 556	26 394	13 591	3 940	24,0	14 172	13 931	23,3

Source : MEN-DGRH - système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

(*) Le nombre d'inscriptions ne correspond pas à un nombre de personnes pour les concours externes. En effet, une personne peut s'inscrire dans des académies différentes. Ainsi, les 91 603 inscriptions correspondent à 76 192 personnes.

cours d'année (sur liste complémentaire), le taux de réussite national passe ainsi de 20,7 % à 26 %.

Le nombre de ressortissants d'un autre état membre de l'Union européenne présents aux concours externes est resté voisin de celui de la session 2006 (146 en 2006, 152 en 2007, hors personnes en instance de naturalisation), avec le même nombre d'admis (31) dont huit Allemands, sept Belges, cinq Portugais. Il n'y a pas de candidats des deux nouveaux pays de l'Union européenne depuis janvier 2007 (Bulgarie et Roumanie).

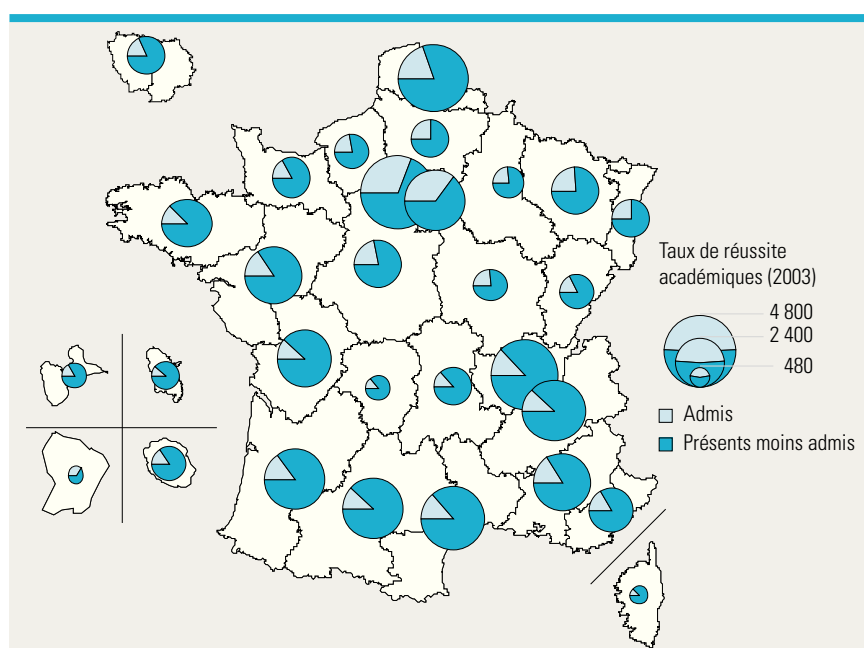
Par ailleurs, parmi les candidats présents aux concours externes, 118 souffrent d'un handicap ; 15 sont admis, soit 0,1 % des admis, une proportion similaire à celle de la session précédente et légèrement inférieure à celle de 2005 (0,2 % des admis de l'année) alors que les présents concernés par un handicap étaient au nombre de 53 en 2005.

L'effectif, tant de présents que d'admis aux concours externes, a globalement diminué entre 2003 et 2007, mais les taux de réussite académiques sont restés très proches sur ces cinq années (voir les cartes) avec une légère augmentation globale.

Concurrence plus forte dans les académies du Sud et de l'Ouest

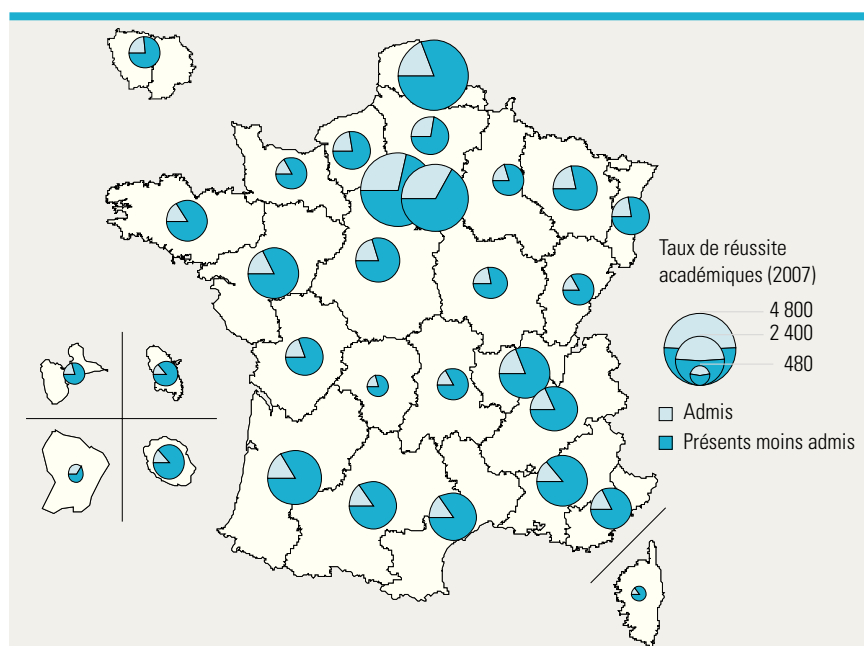
La concurrence est plus élevée à Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse, Rennes et Bordeaux, où il y a plus de 6,5 candidats par poste offert, à Caen et à Nice (plus de 6 candidats par poste offert).

Taux de réussite académiques en 2003



Source : MEN-DGRH - système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

Taux de réussite académiques en 2007



Source : MEN-DGRH - système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

TABLEAU 2 – Concours externes de recrutement de professeurs des écoles – Session 2007
France métropolitaine + DOM

Académies	Présents	Admis	Taux de réussite (Admis/ présents) (en %)	Présents/ postes	Part des étudiants IUFM parmi les admis (en %)	Liste complémentaire (Lc)	Dont candidats recrutés durant l'année scolaire (*)	Taux de réussite après recrutement sur Lc (en %)
Aix-Marseille	2 537	356	14,0	7,5	55,6	101	100	18,0
Amiens	1 480	426	28,8	3,6	59,9	118	196	42,0
Besançon	987	173	17,5	6,0	63,6	37	57	23,3
Bordeaux	2 756	454	16,5	6,6	48,5	68	30	17,6
Caen	1 098	183	16,7	6,3	56,8	120	111	26,8
Clermont-Ferrand	999	170	17,0	6,0	53,5	45	16	18,6
Corse	282	36	12,8	14,1	63,9	2	0	12,8
Créteil	3 965	1 325	33,4	3,1	28,3	558	165	37,6
Dijon	1 125	242	21,5	5,0	59,5	213	167	36,4
Grenoble	2 186	397	18,2	5,8	51,4	229	228	28,6
Lille	4 431	858	19,4	5,5	63,3	298	170	23,2
Limoges	480	93	19,4	5,5	65,6	16	6	20,6
Lyon	2 455	460	18,7	5,7	51,5	318	190	26,5
Montpellier	2 203	343	15,6	7,5	60,1	38	37	17,2
Nancy-Metz	1 918	404	21,1	5,0	67,1	236	273	35,3
Nantes	2 522	446	17,7	5,9	59,4	45	48	19,6
Nice	1 585	283	17,9	6,1	54,8	43	13	18,7
Orléans-Tours	1 922	402	20,9	5,1	62,2	170	160	29,2
Paris	1 069	257	24,0	4,3	54,1	131	145	37,6
Poitiers	1 393	264	19,0	5,5	65,2	80	59	23,2
Reims	1 070	218	20,4	5,2	71,6	62	75	27,4
Rennes	1 616	266	16,5	6,7	63,5	31	31	18,4
Rouen	1 407	315	22,4	4,6	66,3	155	98	29,4
Strasbourg	1 422	308	21,7	5,7	48,7	50	48	25,0
Toulouse	2 247	349	15,5	6,8	43,6	105	50	17,8
Versailles	4 884	1 402	28,7	3,6	49,1	523	260	34,0
Guadeloupe	551	106	19,2	5,3	43,4	25	6	20,3
Guyane	322	120	37,3	2,8	40,8	31	31	46,9
Martinique	649	97	14,9	8,1	40,2	19	0	14,9
La Réunion	1 111	143	12,9	8,8	45,5	23	24	15,0
France métro + DOM	52 672	10 896	20,7	4,8	52,7	3 890	2 794	26,0

Source : MEN-DGRH - système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

(*) Certains jurys académiques ont procédé à l'élaboration de nouvelles listes complémentaires pour couvrir les désistements.

C'est en Guyane et à Créteil qu'elle est la plus faible : environ 3 candidats par poste, comme à la session 2006, et à Versailles et Amiens où ils sont un peu plus de 3,5 par poste. Le taux de réussite (avant recrutements sur liste complémentaire) s'échelonne ainsi de 37,3 % en Guyane, 30 % à Créteil, Versailles et Amiens, à moins de 16 % à Toulouse, Aix-Marseille, Montpellier et en Corse (tableau 2).

Le nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire et finalement recrutés a été multiplié par plus de 3 à Caen, à Reims et à Nantes, et par plus de 10 à Dijon ; il a en revanche diminué de moitié à Nice et d'un tiers à Clermont-Ferrand. Ces recrutements sur liste complémentaire ont également diminué de près de 25 % en Guyane et il n'y en a eu aucun à la session 2007 en Corse et en Martinique, en revanche, ils ont augmenté en Guadeloupe et à la Réunion.

La proportion globale des admis aux concours externes venant d'un IUFM est de 52,7 % (3 points de moins qu'en 2006), mais

les disparités académiques sont fortes. À Reims, plus de 70 % des admis sont issus de l'IUFM, à Limoges, Montpellier, Poitiers, Lille, Rouen, Nancy-Metz, Besançon et en Corse la part des candidats IUFM parmi les admis est d'environ 60 % ; elle reste toujours au-dessus de 50 % sauf à Toulouse (43,6 %), Strasbourg, Versailles, Bordeaux, et au-dessous de 30 % à Créteil (28,3 %).

En outre, les disparités académiques se situent également au niveau des disciplines présentées aux concours : pour les premiers concours internes, les candidats présents à l'épreuve orale facultative sont plus nombreux dans les académies de Montpellier, Créteil et Versailles.

La proportion de candidats de plus de 30 ans augmente de façon régulière

L'âge moyen aux concours externes est de 28,6 ans. Il était de 28,2 ans en 2003, de 28,1 ans en 2004 et a augmenté

ensuite régulièrement. Aux seconds concours internes, l'âge moyen est de 32,2 ans. Il était de 32,1 ans en 2003, a diminué à moins de 31 ans ensuite avant de remonter en 2006.

Les candidats inscrits de plus de 30 ans représentent 25 % des candidats inscrits aux concours externes en 2003, contre 30 % pour la session 2007. Ils représentent la moitié des candidats aux seconds concours internes, une hausse d'un peu plus de 2 points par rapport à 2003.

Ils sont 27 361 aux concours externes et 1 021 aux seconds concours internes. Pour la plupart d'entre eux (50 %), ce sont des employés hors fonction publique ou des personnes sans emploi, 21 % d'entre eux sont agents non titulaires du MEN ; 8,2 % sont agents de la fonction publique d'état d'autres ministères ou territoriale. Les autres sont étudiants, élèves d'IUFM en première année, agents MEN sous contrat de droit privé ou élèves d'un centre de formation de professeurs des écoles de l'enseignement privé.

Parmi les candidats de plus de 30 ans aux concours externes, 11 % sont des assistants d'éducation (soit 3 051) ; la part des assistants d'éducation parmi les candidats de plus de 30 ans aux concours internes est de 27 % (soit un effectif de 271). Tous âges confondus, les assistants d'éducation qui se présentent au concours de professeurs des écoles passent à plus de 96 % les concours externes et à moins de 4 % les seconds concours internes.

Peu d'évolution du niveau de diplôme des candidats depuis quatre ans

À l'ensemble des concours externes, les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 sont toujours majoritaires parmi les candidats présents, à hauteur de 68,7 %, soit plus des deux tiers sur les quatre années précédentes¹.

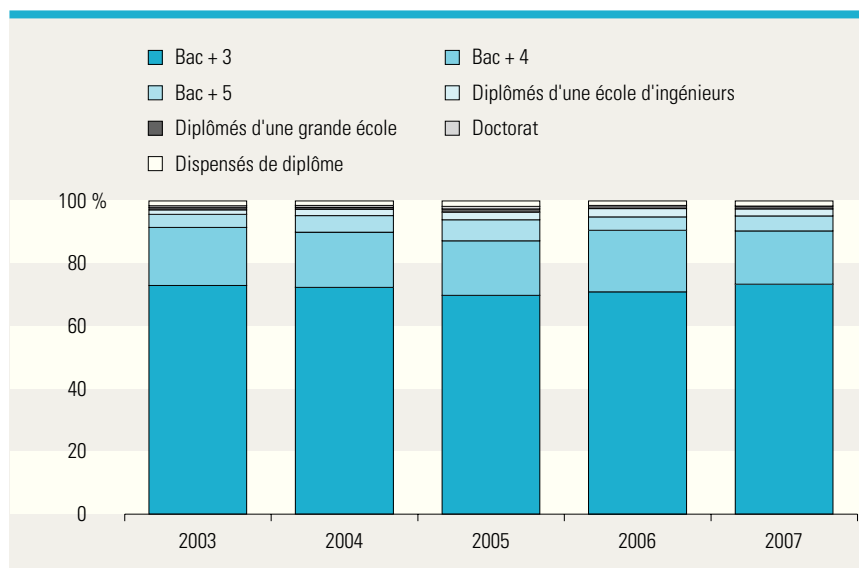
La proportion de candidats présents titulaires d'un bac + 4 diminue de près de 3 points par rapport à la session 2006 : 15,1 % des candidats à la session 2007. Les titulaires d'un bac + 5 maintiennent leur part par rapport à la session 2006, à hauteur de 3,4 % (3,2 % en 2006). Les dispensés de diplôme diminuent de 3,5 % à 3 % entre 2006 et 2007. Les « non-précisés » augmentent de 4,7 % à 7,1 %.

Parmi les admis, on retrouve les mêmes proportions par niveau de diplôme que les années précédentes, 69,3 % sont titulaires d'un bac + 3 et 16,1 % d'un bac + 4 (voir le graphique).

Spécifiquement, aux concours externes hors troisième concours et concours externes langues régionales, sur les 10 313 admis, 7 470 sont titulaires d'une licence et 1 736 d'un master 1 selon le schéma LMD, soit 90 % des candidats admis qui sont titulaires d'un bac + 3 ou d'un bac + 4.

Parmi les 1 074 diplômés d'école d'ingénieurs inscrits aux concours externes (l'ensemble des concours externes), 24,7 % étaient inscrits en tant que demandeurs d'emploi, c'est également le cas de 27,2 % des 547 candidats diplômés d'une grande école hors ingénieurs.

Diplôme des admis aux concours externes
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

Pour les seconds concours internes, la part de candidats présents possédant un diplôme de niveau bac + 3 a augmenté de 3,5 points en quatre ans (62,3 % à la session 2007) et la part des titulaires d'un bac + 4 a augmenté de 4 points, 19,2 % en 2007. Ces deux populations représentent plus de 80 % des admis (81,5 %).

Les répartitions de diplômes des candidats sont peu différentes entre les concours externes et internes, les bac + 3 et les « dispensés de diplôme » étant plus nombreux dans les concours internes.

La préparation en IUFM

Un peu plus de la moitié (52,7 %) des admis aux concours externes sont passés par l'IUFM. En particulier, 54,4 % des amis aux concours externes généraux étaient étudiants en IUFM.

Pour le concours externe spécial langues régionales et le troisième concours, l'apport de l'IUFM est également important (la probabilité de réussir baisse de 21,7 points pour un candidat passant l'un de ces concours et non préparé en IUFM), sur une population de 583 admis ; seulement 23,3 % d'entre eux sont passés par un IUFM.

Au-delà de la discipline du diplôme possédé, les candidats ayant préparé le concours en IUFM réussissent mieux ; mais les étudiants inscrits en IUFM n'ont

pas le même profil que les autres candidats. Ils sont plus jeunes (46,8 % ont 23 ans et moins contre 11,6 % des candidats non IUFM), leur niveau de diplôme est plus souvent bac + 3 (82,2 % contre 65,7 % des candidats non IUFM). Leur répartition par discipline de diplôme et par sexe est proche.

Une régression logistique permet d'estimer les éventuels impacts des caractéristiques des candidats sur la probabilité pour un candidat présent à l'examen d'être admis aux concours toutes choses égales par ailleurs.

Aussi la régression logistique effectuée (tableau 4) a permis d'estimer l'impact de la formation en IUFM préalable sur l'admission d'un candidat, toutes choses égales par ailleurs. La situation où un candidat qui n'est pas passé par l'IUFM l'année précédant sa candidature réussit alors qu'un candidat issu de l'IUFM échoue a moins de chances de se produire que l'inverse. Ainsi la probabilité d'être admis diminue de près de 19 points pour un candidat qui n'a pas préparé le concours à l'IUFM ; mais la régression souligne surtout le rôle très fort du niveau de diplôme.

1. Le diplôme considéré est celui possédé par le candidat avant les épreuves du concours. Il ne prend donc pas en compte la formation reçue à l'IUFM.

TABLEAU 3 – Disciplines regroupées des diplômes des candidats aux concours externes généraux (hors concours externes langues régionales et troisième concours)

France métropolitaine + DOM

Disciplines	Présents	Admis	Part des admis (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)
Hôtellerie-Restaurant	14	3	0,0	21,4
Formation secteur industriel	41	9	0,1	22,0
Documentation	38	13	0,1	34,2
Métiers de l'alimentation	46	22	0,2	47,8
Tourisme	132	35	0,3	26,5
Informatique	452	95	0,9	21,0
Sciences économiques	1 231	266	2,6	21,6
Arts-Musique	1 321	275	2,7	20,8
Géographie	1 741	350	3,4	20,1
STAPS ou disciplines sportives	5 098	982	9,5	19,3
Sciences de l'éducation	6 775	1 151	11,2	17,0
Disciplines littéraires	6 006	1 161	11,3	19,3
Droit-Sciences politiques-Histoire-Sciences sociales	6 142	1 284	12,5	20,9
Langues	5 193	1 321	12,8	25,4
Sciences	5 515	1 503	14,6	27,3
Autres	7 296	1 681	16,3	23,0
Non renseigné	1 583	162	1,6	10,2
Total	48 624	10 313	100,0	21,2

Source : MEN-DGRH - système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

TABLEAU 4 – Estimation de l'impact de différentes caractéristiques sur la probabilité d'être admis aux concours externes généraux (hors concours spécial langues régionales et troisième concours)

France métropolitaine + DOM

Modèle : six variables explicatives (coefficients non nuls à 5 %)

Pourcentage de concordance 71,2

L'influence de l'académie et donc de l'offre de postes a été prise en compte dans le modèle.

Variable	Modalités de la variable	Odds Ratio	Effet marginal
	Constante probabilité de référence		35,4
Sexe	Femme	réf	
	Homme	0,89	- 2,6
Âge	23 ans et moins	1,37	7,45
	24-25 ans	réf	
	26-30 ans	0,8	- 4,9
	31 ans et plus	0,63	- 9,6
Étudiants IUFM	Non	0,34	- 19,7
	Oui	réf	
Niveau de diplôme	Bac + 3	réf	
	Bac + 4	1,56	10,7
	Bac + 5	2,61	23,4
	Diplômés d'une école d'ingénieurs ou d'une grande école autre qu'école d'ingénieurs	5,57	39,9
	Dispensés de diplôme	0,61	
	Non précisé	ns	
	Autres titres	1,68	12,5
Discipline du diplôme	Arts-musique	0,78	- 5,4
	Sciences	réf	
	Droit-sciences politiques-histoire-sciences sociales	0,76	- 6
	Sciences économiques	0,76	- 6
	Géographie	0,73	- 6,7
	Lettres	0,7	- 7,8
	Informatique	0,71	- 7,4
	Tourisme	ns	
	Sciences de l'éducation	0,62	- 10,1
	Langues	ns	
	Métiers de l'alimentation	ns	
	STAPS ou disciplines sportives	0,71	- 7,2
	Autres disciplines	0,8	10,2

Source : MEN-DGRH - Système de gestion OCEAN - Traitement DEPP A2

Champ : Concours externes généraux de recrutement de professeurs des écoles – hors troisième concours et concours externe spécial langues régionales

ns = non significatif

L'impact d'une discipline scientifique par rapport à une autre n'étant pas significatif (significativité à 5 %), on ne distingue donc pas les mathématiques des autres sciences. Isolé, l'impact des mathématiques ou de la physique par rapport aux autres disciplines scientifiques n'est pas significatif.

Lecture : la probabilité pour un candidat présent aux épreuves dans la situation de référence – c'est-à-dire la probabilité pour une femme de 24-25 ans ayant préparé le concours en IUFM et possédant un bac + 3 dans une discipline du regroupement de disciplines scientifiques considéré (voir encadré, p. 6) – d'être admis aux concours de recrutement de professeurs des écoles est de 34,8 %. Pour un homme dans la même situation, elle est inférieure de 2 points.

Note méthodologique : la régression logistique permet d'établir un modèle qui, ici, explique la réussite au concours par une série d'autres variables et de tester la significativité de ces variables (de leur coefficient) ; on obtient la significativité de chaque variable explicative par le test de l'hypothèse (H₀ : le coefficient de cette variable est nul dans le modèle, contre H₁ : le coefficient de cette variable est non nul) ; ici la probabilité est inférieure à 5 % pour que les coefficients des variables explicatives retenues soient nuls. Ces variables offrent un modèle d'explication de la réussite.

La discipline du diplôme des candidats influe sur la réussite

Sur l'ensemble des candidats présents aux concours externes généraux, 14 % sont diplômés en sciences de l'éducation, 13 % en droit, sciences politiques, histoire ou sciences sociales, 12 % en disciplines littéraires, 11 % en langues, 10 % en STAPS ou disciplines sportives et 11 % en disciplines scientifiques (*tableau 3*). Les académies où il y a le plus d'admis titulaires d'un diplôme en sciences de l'éducation sont Créteil et Versailles, qui concentrent respectivement 12 % et 15 % des admis diplômés dans cette discipline, ainsi que Lille qui en représente presque 7,3 %.

Le taux de réussite est le plus élevé en sciences (27 %), en langues (25 %) et, avec des effectifs concernés plus faibles,

dans les métiers de l'alimentation et la documentation.

La régression logistique conforte également ces résultats bruts en permettant de montrer l'impact de la discipline du diplôme des candidats aux concours externes en contrôlant le niveau du diplôme (hors troisième concours et concours spécial langues régionales). La discipline joue un rôle dans leur admission et les étudiants diplômés en discipline scientifique ou en langues ont davantage de chances de réussir.

Ainsi les sciences apportent plus de chances de réussite que la majorité des disciplines y compris les sciences de l'éducation (*tableau 4*).

« Les sciences » s'entendent ici au sens d'un regroupement de disciplines scientifiques, hors sciences économiques. Au sein des sciences l'impact d'une discipline scientifique par rapport à une

autre n'est pas significatif (significativité à 5 %) (*voir la note méthodologie sous le tableau 4 p. 5*).

Les langues ont le même impact que les disciplines scientifiques. Les diplômés en licence pluridisciplinaire ne sont pas isolés dans la régression, l'offre d'enseignement dans ce type de licence ayant diminué fortement (2 654 étudiants en première ou seconde inscription à la rentrée 2003 à 76 pour la rentrée 2007). Seul l'Institut national des langues et des civilisations orientales la proposait à la rentrée 2007 et le titre « licence pluridisciplinaire » recouvre différents regroupements de disciplines.

Concours externe spécial langues régionales

Les candidats au concours externe spécial langues régionales se sont présentés pour la session 2007 dans les académies de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, Rennes, la Corse, et à la Martinique et la Réunion avec un candidat.

C'est à Strasbourg qu'il y a le plus de candidats au concours externe spécial langues régionales. Cette académie représente 25 % des présents à ces concours, l'académie de Montpellier près de 21 % et l'académie de Corse 20 %. Rennes représente 11,9 % des présents, Bordeaux, Toulouse, la Réunion et la Martinique moins de 8 %.

Diane MARLAT, DEPP A2

Les instituts universitaires de formation des maîtres

Les IUFM sont des établissements d'enseignement supérieur qui ont notamment pour mission la formation initiale des enseignants du premier et du second degré. À ce titre, ils préparent aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles comme aux concours de recrutement des enseignants du second degré. Ces concours sont ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant au moins à trois années d'études post-secondaires ; alors qu'avant la création des IUFM, le DEUG ou un diplôme correspondant à deux années d'études post-secondaires suffisait. Pour le concours de recrutement de professeur des écoles, la première année d'IUFM permet aux étudiants de préparer le concours. Reçus, ils suivent une deuxième année de formation professionnelle à l'IUFM, à l'issue de laquelle ils sont titularisés en tant que professeurs des écoles.

La préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles avec le CNED

En 2007, 21 863 personnes ont préparé le concours (externe, second concours interne et troisième concours) avec le CNED. Plus de 80 % des inscrits à cette formation sont des femmes, la moyenne d'âge est de 30 ans. Plus de 60 % des inscrits ont une activité professionnelle et ont donc choisi une formation à distance.

Cette préparation, conçue par des spécialistes, comprend des cours et deux devoirs à correction individualisée par épreuve. Elle est complétée par un tutorat électronique et téléphonique, un site dédié constamment enrichi de nombreuses ressources, un forum de communication. Des accompagnements optionnels sous forme de regroupement en présence sont également proposés.

Pour en savoir plus

« Concours de recrutement de professeurs des écoles – Session 2006 »,
Note d'Information 07.28, MEN-DEPP, mai 2007.

www.education.gouv.fr